

Emplois Service public Salaires

Grève unitaire le 18 mars !



3 bonnes raisons au moins de faire grève et de manifester :

Un recul des salaires

- Chaque année depuis 2010 (réforme Sarkozy-Woerth) la retenue pour la pension civile s'est accrue progressivement, passant de 7,85 % à 9,14 % en 2014. Depuis 2012, la réforme Hollande-Ayrault a ajouté sa touche personnelle en sur-augmentant le taux de retenue chaque année, avec pour projet d'atteindre les 11 % en 2020.
- Les rémunérations de la Fonction publique ont perdu 5 % par rapport à l'inflation depuis juillet 2010, date du gel du point d'indice. Jamais les traitements de la Fonction publique n'ont été bloqués sur une telle durée.

La réponse du ministre de l'Agriculture : pas d'argent

Un service public d'enseignement sans ambition

- une déréglementation qui s'étend avec des heures obligatoires non attribuées, une perte :
 - ▶ de dédoublements réglementaires,
 - ▶ de groupes à effectifs réduits,
 - ▶ d'heures de décharge,
 - ▶ d'options facultatives,... et le refus d'inscriptions d'élèves ...
- un fiasco du Bac Pro 3 ans avec un taux d'échec à l'examen multiplié par 3, une déperdition en cours de formation, des difficultés des élèves en poursuite d'études, ... qui impacte particulièrement les élèves les plus en difficulté ...
- un renoncement de l'administration pour l'accueil et l'encadrement complet des élèves en situation de handicap (refus du passage en CDI des AVSI, demande des MDPH couverte à 85 % seulement...).

La réponse du ministre de l'Agriculture : pas d'argent

Des emplois en régression

Les mesures prises par le ministère de l'agriculture impactent fortement les emplois dans les établissements, tous les secteurs sont touchés :

- ▶ non remplacement des enseignants en formation (sortants concours dépréciation...)
 - ▶ non remplacement des personnels administratifs
 - ▶ refus du ministère d'une dotation conforme aux besoins :
 - en personnels administratifs
 - en personnels techniciens, agents de laboratoire ...
 - en personnels de santé
 - ▶ refus du gouvernement (Bercy) d'assumer les besoins en Assistants d'éducation et de budgéter les salaires dans leur intégralité :
 - 250 AE financés par le budget des établissements
 - 2 mois de salaire pris en charge par les établissements ou baisse des dotations en région
- Cette régression de l'emploi dégrade fortement les conditions de formation et d'accueil des jeunes.

La réponse du ministre de l'Agriculture : pas d'argent

Pas d'argent, ce n'est pas une fatalité c'est un choix politique.

Les 50 milliards de cadeaux aux entreprises (toujours sans contrepartie) seront ponctionnés sur les services publics.